

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LA ROCHE SUR YON - 8501 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 18/11/2025 - 17061 - 2006 B 00061 - 488 056 912 - F.G.B.



EXPERTISE | AUDIT | CONSEIL

S.A.R.L. F.G.B.

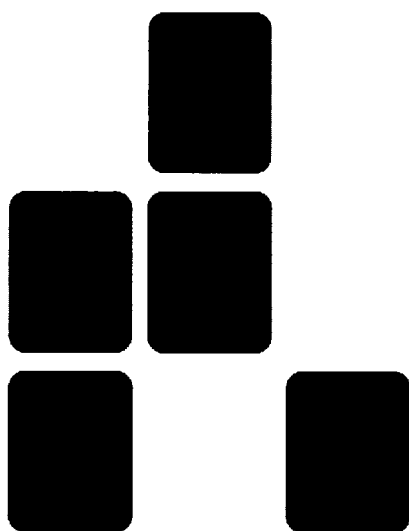
Zone de la Souchais

85500 BEAUREPAIRE

Etats financiers au 31/03/2025

Certifié conforme.

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a horizontal line.



www.cabinet-oreco.fr

ORECO NANTES • ORECO MONTAIGU • ORECO CHOLET • ORECO PRESQU'ILE • ORECO SUD LOIRE

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

S.A.R.L. F.G.B.

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

ACTIF

	Valeurs au 31/03/25		% de	Valeurs au	% de
	Val. Brutes	Amort. & dépr	l'actif	31/03/24	l'actif
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles			8		9
Terrains	58 100			58 100	
Constructions	265 027	26 945		250 396	
Installations tech., matériel & outillages					
Autres immobilisations corporelles	85 857	48 955		40 781	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)			66		61
Participations	2 566 144	115 526		2 385 045	
Créances rattachées à des participations	480 637			30 044	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	3 455 765	191 426	74	2 764 367	70
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					7
Matières premières et autres appro				267 519	
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances			2		3
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	83 581			82 460	
Autres créances (3)	1 029			39 825	
Fournisseurs débiteurs	144				
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement			6		7
Actions propres					
Autres titres	276 532			270 159	
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	803 599		18	503 003	13
Charges constatées d'avance (3)	2 229			2 179	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 167 113		26	1 165 146	30
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	4 622 878	191 426	100	3 929 512	100

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

S.A.R.L. F.G.B.

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

PASSIF

	Valeurs au 31/03/25	% du passif	Valeurs au 31/03/24	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 1 200 000)	1 200 000	27	1 200 000	31
Primes d'émission, de fusion, d'apport	40 400	1	40 400	1
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		46		44
Réserve légale	120 000		120 000	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 909 919		1 610 172	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	619 148	14	399 746	10
SITUATION NETTE	3 889 467	88	3 370 319	86
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 889 467	88	3 370 319	86
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	354 479	8	419 533	11
Emprunts et dettes financières diverses (3)	92 193	2	49 149	1
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	3 076		45 575	1
Dettes fiscales et sociales	92 238	2	44 936	1
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	541 986	12	559 193	14
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	4 431 452	100	3 929 512	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

288 229

253 756

353 610

205 584

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

S.A.R.L. F.G.B.

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

	Du 01/04/24 Au 31/03/25	Du 01/04/23 Au 31/03/24	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens et services)	974 898	233 907	740 991	317
Montant net du chiffre d'affaires	974 898	233 907	740 991	317
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits	3	1	2	243
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	974 901	233 908	740 993	317
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	335 757	267 519	68 238	26
Variation de stocks	267 519	-267 519	535 038	-200
Autres achats et charges externes	15 755	16 713	-958	-6
Impôts, taxes et versements assimilés	2 229	621	1 608	259
Salaires et traitements	130 772	130 301	471	
Charges sociales	84 633	76 822	7 810	10
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	16 193	19 214	-3 021	-16
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	1	4	-4	-84
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	852 858	243 675	609 183	250
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	122 043	-9 767	131 811	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE (SUITE)

S.A.R.L. F.G.B.

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

	Du 01/04/24 Au 31/03/25	Du 01/04/23 Au 31/03/24	Variation en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)	505 330	376 570	128 760	34
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	16 898	9 039	7 859	87
Reprises sur prov. , dépréciations, transferts de charges	15 473	29 389	-13 916	-47
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	537 701	414 998	122 703	30
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 673	4 159	-486	-12
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	3 673	4 159	-486	-12
RÉSULTAT FINANCIER	534 028	410 840	123 188	30
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	656 071	401 072	254 999	64
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		144	-144	-100
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		144	-144	-100
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-144	144	-100
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices	36 923	1 182	35 741	
TOTAL DES PRODUITS	1 512 602	648 906	863 696	133
TOTAL DES CHARGES	893 454	249 160	644 294	259
Bénéfice ou Perte	619 148	399 746	219 402	55

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.A.R.L. F.G.B.

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2025 dont le total est de 4 431 452,15 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 619 147,95 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2024 au 31/03/2025.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/03/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 à 40 ans
- Agencement et aménagement des constructions	10 à 15 ans
- Véhicules	4 ans
- Mobilier	10 ans

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.A.R.L. F.G.B.

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

S.A.R.L. F.G.B.

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
	Terrains		58 100		
	Sur sol propre		265 027		
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencts & aménagts divers	32 136		
	Autres immos	Matériel de transport	40 750		
	corporelles	Matériel de bureau & mobilier informatique	12 972		
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	408 984		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		2 546 088		500 694
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL	2 546 088		500 694
		TOTAL GENERAL	2 955 072		500 694

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des	Réévaluation
			par virt poste	par cessions	immob. fin ex.	légal/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & développ.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
	Terrains				58 100	
	Sur sol propre				265 027	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers			32 136	
	Autres immos	Matériel de transport			40 750	
	corporelles	Mat. bureau, inform., mobilier			12 972	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL			408 984	
FINANCIERE:	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				3 046 782	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL			3 046 782	
		TOTAL GENERAL			3 455 766	

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

S.A.R.L. F.G.B.

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
FLG - 18 RUE D' ANJOU 85130 BAZOGES EN PAILLERS - 513	1 000	648 891	90,00	86 330
GIRARDEAU - 0 ZONE DE LA SOUCHAIS 85500 BEAUREPAIR	340 000	799 673	77,52	351 347
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
LA BOCAINE - 13 , Avenue de L'Arborescente 85500 Les Her	313 500	1 766 764	20,00	895 991
LMA - 18 RUE D ANJOU 85130 BAZOGES EN PAILLERS - 507	10 000	393 524	10,00	56 696
HOLDING GIRARDEAU - 18 RUE D' ANJOU 85130 BAZOGES E	1 719 500	3 321 674	10,00	999 031
3D MINERAL - 0 ZONE DE LA SOUCHAIS 85500 BEAUREPAI	10 000	149 746	30,00	41 846
ATOUTPREFA - 0 ZONE DE LA SOUCHAIS 85500 BEAUREPAI	10 000	342 168	44,00	100 808
BGL - 0 ZONE DE LA SOUCHAIS 85500 BEAUREPAIRE - 904	1 500	6 371	33,33	12 776
LES COLIBRIS - 9 rue de la Filandière 85500 LES HERBIERS -	450 000		11,11	
JMAJ - 4 , allée des Jonquilles 85130 BAZOGES-EN-PAILLER	1 000		10,00	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

TABLEAU DES FILIALES ET PARTI

Informations financières (5)

Informations financières (5)						
Filiales et participations (1)	Capital (b)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (b) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (/) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (/) (9)
				Brute	Nette	
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)						
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)						
FLG - 18 RUE D' ANJOU 85130 BAZOGES EN PAILLERS - 513946954	1 000	556 082	90,00	900	900	
Observations	BILAN 31/12/2024					
GIRARDEAU - 0 ZONE DE LA SOUCHAIS 85500 BEAUREPAIRE - 350582136	340 000	445 574	77,52	807 700	807 700	280
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)						
LA BOCAINE - 13 , Avenue de L'Arborescente 85500 Les Herbiers - 322659814	313 500	696 773	20,00	785 769	785 769	
Observations	BILAN 30/04/2024					
LMA - 18 RUE D ANJOU 85130 BAZOGES EN PAILLERS - 507836757	10 000	312 467	10,00	1 000	1 000	
Observations	BILAN 31/12/2024					
	1 719 500	2 322 643	10,00	636 400	520 874	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à ses comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères.
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions correspondantes.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTI

Informations financières (5)

Informations financières (5)							
	Capital (b)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (b) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (/) (8)		Prets et avances consentis par la societe et non encore remboursees (/) (9)	
Filiales et participations (1)				Brute	Nette		
HOLDING GIRARDEAU - 18 RUE D' ANJOU 85130 BAZOGES EN PAILLERS - 442949954	Observations	BILAN 31/12/2024					
3D MINERAL - 0 ZONE DE LA SOUCHAIS 85500 BEAUREPAIRE - 819292517		10 000	107 899	30,00	3 000	3 000	
ATOUTPREFA - 0 ZONE DE LA SOUCHAIS 85500 BEAUREPAIRE - 879701902		10 000	194 078	44,00	4 400	4 400	
BGL - 0 ZONE DE LA SOUCHAIS 85500 BEAUREPAIRE - 904491495		1 500	-6 405	33,33	500	500	29 751
LES COLIBRIS - 9 rue de la Filandière 85500 LES HERBIERS - 941938052		450 000		11,11	50 000	50 000	
JMAJ - 4 , allée des Jonquilles 85130 BAZOGES-EN-PAILLERS - 933612004		1 000		10,00	100	100	447 281

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à ses comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères.
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions correspondantes.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTI

Informations financières (5)

Capital (b)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (b) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (/) (8)		Prets et avances consentis par la societe et non encore remboursees (/) (9)
			Brute	Nette	

Filiales et participations (1)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT
LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

- 1. Filiales non reprises au §A :
 - a. Filiales françaises
 - b. Filiales étrangères
- 2. Participations non reprises au §A :
 - a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à ses comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères.
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions correspondantes.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ACTIF CIRCULANT

S.A.R.L. F.G.B.

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	480 637		480 637
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	83 581	83 581	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	1 029	1 029	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	144	144	
	Charges constatées d'avance	2 229	2 229	
TOTAUX		567 619	86 982	480 637
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

COMPTES DE RÉGULARISATION -
ACTIF

S.A.R.L. F.G.B.

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	2 229
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	2 229

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	3 306
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	60 497
Autres créances	
Disponibilités	7 863
TOTAL	71 665

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

S.A.R.L. F.G.B.

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	354 479	66 250	209 838	78 391
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	820	820		
Fournisseurs & comptes rattachés	3 076	3 076		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	40 129	40 129		
Etat & Impôts sur les bénéfices	36 923	36 923		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	15 045	15 045		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	141	141		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	91 373	91 373		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	541 986	253 756	209 838	78 391

Renvois

- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 Emprunts remboursés en cours d'exer.
 (2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

S.A.R.L. F.G.B.

Du 01/04/2024 au 31/03/2025

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	869
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 929
Dettes fiscales et sociales	40 270
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	43 068

F.G.B.
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 200 000 euros
Siège social : Zone de la Souchais
85500 BEAUREPAIRE
488 056 912 RCS LA ROCHE SUR YON

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 22 SEPTEMBRE 2025**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025**

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2025 s'élevant à 619 147,95 euros de la manière suivante :

Au compte « autres réserves », la somme de 619 147,95 euros

A titre de dividendes aux associés 100 000,00 euros
Soit 0,83 euro brut par part

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

L'Associé Unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros

FC

(contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Associé Unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/03/2024	100 000 €	/	/
31/03/2023	100 000 €	/	/
31/03/2022	150 000 €	/	/

Certifié conforme
La Gérance

